

## **Appel à candidature pour contrat doctoral en sciences de l'information et de la communication,**

d'une durée de trois ans, à partir du **1er novembre 2019**, réalisé au sein du Gresec (EA n°608) sous la direction de Benoit Lafon, professeur en sciences de l'information et de la communication et co-encadré par Vincent Bullich, maître de conférences en sciences de l'information et de la communication.

### **Titre provisoire :**

### **Plateformes numériques et territoires « créatifs » : enjeux de médiation et jeux de création**

**Résumé :** La thèse portera sur l'enjeu de la territorialisation des acteurs du numérique et de la culture, plus spécifiquement autour de la formation de filières d'industries culturelles (audio-visuel, phonographie ou jeux vidéo) en région Auvergne Rhône Alpes et leur articulation avec des plateformes de diffusion numériques implantées sur ce même territoire. Ce projet de thèse manifeste ainsi une double ambition consistant à la fois à apprécier la portée des mutations numériques sur le fonctionnement des industries culturelles et des pratiques (professionnelles et de réception) liées, et à considérer les enjeux socio-économiques et culturels liés à la construction politique des "territoires créatifs".

La problématique, qui sera affinée en accord avec l'impétrant, pourra conjuguer, à l'instar du programme PARADICC décrit succinctement ci-dessous, une approche en termes d'économie industrielle, une approche sémio-pragmatique et une approche en termes de sociologie des professions ou pratiques culturelles.

Foncièrement, l'objectif sera d'analyser le rapport entre des dispositifs socio-techniques et le travail "créatif", les "jeux de création" des professionnels en Région. Ce faisant, la variété des profils des "travailleurs créatifs" contribuant au développement de ces plateformes numériques sera mise en lumière ; la chaîne de co-opération et les logiques de coordination entre les différentes fonctions (et à travers elles, les différents acteurs économiques) seront documentées, considérant que cette chaîne, par la production de divers dispositifs numériques, contribue aussi bien à la "création" qu'à la "médiation" des territoires.

La thèse est financée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du programme PARADICC (Plateformes en Auvergne-Rhône-Alpes de Diffusion des Contents Culturels) coordonné par Vincent Bullich et Laurie Schmitt (Gresec, Université Grenoble Alpes). Ce programme a pour principal objectif de produire une analyse "pluridisciplinaire, multidimensionnelle et transversale" du positionnement de plateformes régionales de diffusion de contenus culturels (production audiovisuelle, production phonographique et production

vidéoludique), considérant à la fois leur inscription territoriale en termes d'activité professionnelle et leur ambition de développement à l'international, dans un contexte concurrentiel marqué par une multiplication des initiatives locales et l'hégémonie des géants de la *Silicon Valley*. Pour ce faire, le programme PARADICC associe quinze enseignants-chercheurs en sciences de l'information et de la communication de trois universités de la Région : l'Université Lumière Lyon 2, l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'Université Grenoble Alpes. Il réunit ainsi les laboratoires de recherche suivants : Gresec (UGA), ELICO (Lyon 2) et MARGE (Lyon 3).

### **Modalités de candidatures :**

Le dossier de candidature doit comporter :

- Un CV
- Une lettre de motivation
- Un projet de recherche (de 3 à 5 pages comprenant une bibliographie) qui s'inscrit dans le programme collectif présenté ci-avant
- Une copie des résultats obtenus en master ainsi qu'une présentation synthétique du mémoire de Master (exposition de la problématique, de la méthodologie, résumé des résultats et mots-clés).

Date de dépôt du dossier : *avant le 15 septembre 2019 aux adresses suivantes :*  
[vincent.bullich@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:vincent.bullich@univ-grenoble-alpes.fr) ; [laurie.schmitt@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:laurie.schmitt@univ-grenoble-alpes.fr)

*L'audition pour les candidats retenus est prévue du 25 au 27 septembre 2019.*